



VILLE DU LOCLE

Le Locle

Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial
de l'UNESCO



Commune des Brenets

Communiqué de presse

Conseil communal de la Commune des Brenets

Conseil communal de la Ville du Locle

Résultats de la votation sur la fusion des communes des Brenets et du Locle

La population a dit OUI : maintenant, au travail !

C'est avec une grande satisfaction que les Conseils communaux des Brenets et du Locle prennent acte de la fusion des deux communes, décidée par la population lors du scrutin du 28 juin 2020. Après plusieurs années de travaux, après le report de la votation et une campagne un peu inédite en raison des contraintes sanitaires, les citoyennes et citoyens ont accepté par 71% des votants aux Brenets et 82% au Locle la Convention de fusion qui leur était soumise.

Désormais, les deux autorités peuvent mettre tout en œuvre pour préparer une entrée en vigueur sereine et harmonieuse de ce mariage au 1^{er} janvier 2021. A ce propos, rappelons que les élections communales sont prévues le 25 octobre prochain.

Le processus de fusion élaboré entre Le Locle et Les Brenets est le premier à aboutir dans les Montagnes neuchâteloises, 11 ans après la fusion des communes du Val-de-Travers. La consultation et l'implication de la population ainsi que des sociétés locales auront certainement été les vecteurs du succès de cette votation. Le souhait des autorités politiques a toujours été de travailler au plus proche du terrain et des attentes de la population.

De nombreux défis attendent la nouvelle commune. L'évolution de l'économie suite à la récente pandémie, les problèmes liés à la mobilité, les constructions de la future N20 et du RER cantonal sont quelques exemples des challenges posés sur les bureaux des futures autorités.

Contacts : Claude Dubois, Conseiller communal, Ville du Locle, 079 408 73 63

Stéphane Reichen, Conseiller communal, commune des Brenets, 078 806 39 50

Le Locle, le 28 juin 2020